

Pambou Tchivounda, Guillaume. *Essais sur l'état post-colonial*, Paris, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 1982, 167 p.

M.J. Poncelet

Volume 15, Number 2, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701672ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701672ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Poncelet, M. (1984). Review of [Pambou Tchivounda, Guillaume. *Essais sur l'état post-colonial*, Paris, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 1982, 167 p.] *Études internationales*, 15(2), 429–431. <https://doi.org/10.7202/701672ar>

L'accession au pouvoir d'un gouvernement à majorité noire provoquera nécessairement une réadaptation des circuits marchands.

L'histoire de la colonisation, le conflit juridique avec la SDN puis constitutionnel avec les Nations Unies sont très bien discutés par G. Cros. L'auteur passe ensuite en revue les efforts de Prétoria pour organiser le cadre administratif et politique de ce territoire: « bantoustanisation » du pays à partir des années 1960 et pour apaiser les protestations internationales, la mise au point d'une formule de gouvernement multi-ethnique. Ces différentes tentatives n'ont jamais reçu l'appui des Nations Unies, ni des partis politiques africains à l'exception des chefs traditionnels ou des représentants des assemblées « noires » décentralisées accusés par les partis d'opposition et par la SWAPO de collaborer au maintien du statu quo.

L'État namibien de 1980 a donc été conçu et mis en place par les Blancs pour consolider un certain type de situation politique et économique, de plus en plus étrangère aux aspirations exprimées par les Nations Unies et le Continent africain. Le clivage entre les forces qui défendent ou se rallient au statu quo (blancs) et les partisans d'une évolution interne (partis africains et les églises) explique la division de la société namibienne. À ce découpage s'ajoute la distinction entre l'opposition noire interne à vocation strictement politique et la résistance intérieure: South West Africa People Organisation (SWAPO). À l'heure actuelle, le SWAPO a réussi sur le plan international à se présenter comme l'interlocuteur unique dans les négociations sur l'indépendance de la Namibie. Elle s'est imposée aussi sur le plan intérieur et son action est inséparable de l'appui qu'elle a reçu des Églises namubiennes. Pour échapper à la répression, le SWAPO externe s'est réfugié à Lusaka puis à Luanda. Malgré les pertes sévères infligées par les forces Sud Africaines l'armée de libération joue plus la carte politique que militaire pour amener la Namibie à l'indépendance. Ce dénouement, toujours imminent, et toujours retardé dépendra de la

volonté des protagonistes à établir entre eux un équilibre raisonnable.

Jean-Pierre THOUÉZ

*Département de géographie  
Université de Montréal*

PAMBOU TCHIVOUNDA, Guillaume. *Essai sur l'état post-colonial* Paris, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 1982, 167 p.

Le fait que l'auteur soit un africain permettrait d'espérer trouver dans ce livre un point de vue original et, qui sait, l'ébauche de solutions aux problèmes des nouveaux États.

Cet espoir est déçu, tant pour la partie descriptive que pour la partie constructive de l'ouvrage car M. Pambou Tchivounda, probablement sans s'en rendre compte, commet dans son étude la même erreur que celle qu'il dénonce pour l'État africain; celui-ci a été construit selon des modèles occidentaux; et la critique qui en est faite se réfère, elle aussi, à des modèles occidentaux et, chose plus grave, à une pensée occidentale.

Car l'auteur, en bon universitaire, utilise un cadre très juridique et fait de nombreuses références à d'autres auteurs, malheureusement en majorité non africains. Ce qui nous vaut des pages, intéressantes certes, mais hors sujet, sur des thèmes généraux tels que: État libéral et État autoritaire (pp. 28 à 32), les fonctions normatrice et organisatrice du droit public (pp. 47 à 53), etc..

Cependant, l'ouvrage n'est pas dénué d'intérêt; et bien des remarques et suggestions sont dignes de réflexion. Deux grandes parties le composent: éléments de problématique et éléments de prospective. Il n'y a rien de surprenant à ce que la première soit meilleure: il est toujours plus facile d'identifier des problèmes que de trouver des solutions!

Dans les éléments de problématique, M. Pambou Tchivounda mentionne des faits connus: le partage de l'Afrique et la colonisation, l'absence de sens de la nation chez les diverses populations, appartenant à des ethnies

différentes, des nouveaux États, les notions de tribalisme et de patronage, l'ascendant personnel du chef, la confusion des pouvoirs, etc.. Il peut être bon – et rassurant – que de tels faits soient mentionnés par un africain. Mais une section, traitée en un peu plus d'une page (43 et 44) est particulièrement intéressante: celle qui traite du nimétisme de l'ordre juridique post-colonial et mentionne notamment que « l'agent administratif du nouvel État africain croit à la magie des seuls gestes qu'accomplissait naguère l'administrateur colonial, ignorant que ceux-ci ne sont qu'un aspect d'un mécanisme plus complexe dont le fond et la subtile finesse lui échappent ». Celui qui a fréquenté les administrations publiques africaines se rend compte de l'exactitude de cette remarque. Il faut, quand même, remarquer qu'une telle magie existe aussi en nos pays à l'égard de certaines méthodes de rationalisation et de prévision aux rites desquelles beaucoup se conforment, sans trop connaître leur véritable utilité..

Il est bon de noter également (p. 59 seq.) les doutes qu'entretient l'auteur quant à certains mythes: retour aux sources, négritude, authenticité. Qu'on le regrette ou non, le passé est le passé et les sociétés africaines ont été modifiées par la colonisation; mieux vaut donc admettre ce fait et essayer, pour l'avenir, de tenir davantage compte des besoins et mentalités du moment que de vouloir revenir à un passé qui, c'est à craindre, était bien moins attrayant que peuvent le prétendre certains intellectuels. Ce culte d'un passé idyllique procède de la même déformation qui nous a valu le mythe du « Bon sauvage » des Philosophes et l'idée de la « Belle époque » (vers 1900) qui était peut-être belle pour quelques esthètes et oisifs, mais certainement pas pour les femmes et les enfants travaillant pour des salaires de misère.

Dans les éléments de prospective, M. Pambou Tchivounda propose une formule semi-fédéraliste: l'autonomie des ethnies. Semi-fédéralisme car, mis à part le Nigeria, les Africains semblent allergiques au fédéralisme. Que d'échecs: Fédération du Mali, Communauté de l'Afrique Orientale; que de transformations: Éthiopie et Érythrée – Cameroun!

Peut-être n'ont-ils pas tort car le fédéralisme ne peut guère reposer que sur un consensus, national ou supra-national, sentiment encore largement inconnu en Afrique.

La formule que préconise l'auteur est celle d'un État unitaire largement décentralisé selon les ethnies, lesquelles gèreraient leurs propres affaires. Ce qui semble théoriquement assez séduisant, mais pratiquement, assez difficile à réaliser. Quand on lit des développements sur le « retour au milieu rural », la « récupération des intellectuels marginaux », le « pacte social », on est en plein discours universitaire, mais certainement pas « sur le terrain ». Quant aux trois niveaux de gouvernement proposés: base – intermédiaire – central, l'idée, bien qu'intéressante, n'est pas neuve. Ce qui est plus original, c'est que le niveau de base serait la fédération de villages, gérante des affaires locales.

Mais il est à craindre que M. Pambou Tchivounda, dans son effort louable d'utiliser certaines traditions africaines, n'entretienne quelques illusions. Notamment en sous-estimant un élément et en ignorant un autre. Le premier est l'existence, au-dessus de la fédération de villages, des deux autres niveaux de gouvernement; il serait bien surprenant qu'aucun de ces niveaux n'intervienne dans la gestion des affaires locales, ne serait-ce que par l'exercice de la tutelle; encore plus surprenant, compte tenu de la mentalité des cadres administratifs et politiques africains que le contrôle ne se transforme pas en gestion plus ou moins directe.

Le second élément – et il est vraiment étonnant de voir l'auteur ne pas le traiter – est le problème du financement. D'où viendraient les ressources des divers niveaux de gouvernement, en particulier celui de base? Sans autonomie financière, pas d'autonomie réelle, même simplement administrative. Dans une économie simple, de subsistance, en grande partie auto-suffisante, sans services publics, ce problème ne se posait pas dans les villages; mais, de nos jours, qui paiera pour les services de base, même réduits?

Enfin, l'auteur préconise l'institution, pour défendre les individus, d'une sorte d'om-

budsman africain qu'il appelle le « palabreur ». C'est une sorte de transposition contemporaine du ou des sages qui, autrefois, réglèrent les conflits. Mais, avec le développement des services administratifs, il est à craindre qu'on ne tombe effectivement dans la palabre stérile et l'inefficacité; car quelle sera la vraie autorité du palabreur, quels seront ses pouvoirs?

En conclusion, force est bien d'admettre que l'État africain moderne ne peut être comparé aux États occidentaux qui, eux, ont des siècles derrière eux. Ce n'est pas que l'Afrique soit inférieure, c'est qu'il lui faut du temps, comme il en a fallu à d'autres pays. Le terme « ensemble », d'ailleurs utilisé pour des populations maures, serait, à l'heure actuelle, plus exact que celui d'État.

Peut-être aurait-on pu bâtir, au lieu d'États artificiels, des ensembles, moins ambitieux certes, mais reposant sur des éléments de base, progressivement et précautionneusement intégrés. Il est regrettable que M. Pambou Tchicounda n'ait pas été plus innovateur; son livre n'est pas inintéressant, mais n'ouvre pas les perspectives que l'on était en droit d'en attendre.

M.J. PONCELET

Faculté d'administration  
Université d'Ottawa

RUDEBECK, Lars. *Problèmes de pouvoir populaire et de développement: Transition difficile en Guinée-Bissau*. Uppsala, The Scandinavian Institute of African Studies, Research Report no. 63, 1982, 77 p.

Les aléas d'une redéfinition stratégique du globe en zones d'influence des métropoles occidentales auront engendré force bouleversements structurels en Afrique. La période contemporaine est alors marquée par l'un des phénomènes les plus traumatisants de l'histoire des populations de ce continent: la domination coloniale. En réponse à ce nouveau rapport de force, se développent dans nombre de colonies, des luttes de libération en vue de résoudre les contradictions devenues autre-

ment insurmontables dans la relation à l'autorité colonisatrice. Ces territoires qui ont acquis leur indépendance par les armes constituent la toile de fond de l'ouvrage de Lars Rudebeck, dont la Guinée Bissau sert de référent empirique.

L'auteur interroge la philosophie sociale au fondement de la lutte menée par le PAIGC (Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap Vert) de feu Amilcar Cabral. Au-delà de leur adhésion à la voie « socialiste » du développement les dirigeants du parti affirment la nécessité d'une autonomie d'action dans la manière de « moderniser » le pays et le droit des populations à participer à la gestion de la chose publique. A. Cabral déclare en substance en 1972:

Le fonctionnement (des nouvelles institutions) ... exige une plus ample participation du peuple, à travers ses représentants, non seulement dans l'étude et la solution des problèmes du pays et de la lutte, mais aussi dans le contrôle effectif des activités du Parti qui le dirige. (p. 51).

D'entrée de jeu, l'attention du lecteur se bute cependant à l'ambiguïté de ce projet de transition au socialisme. Ambiguïté! que dis-je, clivage insurmontable que celui que marquent deux moments (1976-1981) de cette redéfinition de la personnalité collective guinéenne. En 1976, les populations assument la conscience d'être la « Totalité »:

ici nous n'avons pas d'État... c'est nous qui sommes l'État... qui sommes le comité de base. » (Introduction).

En 1981, les populations rejettent l'État qualifié désormais comme fasciste (*sic*) suite à l'ordre et à la politique mis en application par ses commis. Point de focalisation, cette « soudaine » absence de réciprocité dans les perspectives de modélisation de la nouvelle société entre les couches populaires et les gestionnaires de l'État ne manque pas de faire problème. C'est le fil d'ariane à partir duquel Rudebeck tisse les mailles de son questionnement de la problématique du développement privilégié ici jusqu'en 1980. L'interrogation se déploie et s'articule à la structure sociale du pouvoir et